



economie.gouv.fr

[Le portail de l'Économie, des Finances,
de l'Action et des Comptes publics](#)

Particuliers : ce qui change au 1er octobre 2018

28/09/2018

Baisse de la taxe d'habitation, suppression de la cotisation chômage, augmentation de la prime d'activité et du complément mode de garde... Revue de détail de ce change à compter du 1^{er} octobre 2018.



©Fotolia.com

Baisse de la taxe d'habitation

Dès le 1^{er} octobre 2018, en vertu de l'application de la [loi de Finances pour 2018](#), **80% des foyers vont voir leur taxe d'habitation sur leur résidence principale baisser de 30%**. Cette baisse, également appelée dégrèvement, se poursuivra en 2019 (65 %) jusqu'à la suppression de cette taxe en 2020 pour les 17 millions de français concernés.

Pour savoir si vous êtes concerné, vous pouvez effectuer une simulation sur le [site impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

[*En savoir plus sur la taxe d'habitation*](#)

Lire aussi : [la taxe foncière sur les propriétés bâties : mode de calcul et réductions](#)

Suppression de la cotisation chômage pour les salariés du secteur privé

Au 1^{er} octobre 2018, la cotisation salariale d'assurance chômage est supprimée. Pour rappel, au 1^{er} janvier 2018, la cotisation salariale d'assurance maladie a été supprimée et la cotisation salariale d'assurance chômage avait connu une première baisse en passant de de 2,4% à 0,95%.

[*En savoir plus sur les contributions et les cotisations sociales*](#)

Lire aussi : [Bulletins de paie : quels sont les changements ?](#)

Augmentation de la prime d'activité

Complément de salaire pour les travailleurs à revenus modestes, la prime d'activité augmente de **20 € par mois** dès le 1^{er} octobre 2018, pour tous les bénéficiaires de cette aide.

Elle fera ensuite l'objet d'une revalorisation progressive. Ainsi un second bonus individualisé de 20 € sera créé en 2019, puis revalorisé de 20 € supplémentaires en 2020 et 2021 pour atteindre un montant de 80 € par mois à l'horizon 2021.

[*En savoir plus sur la prime d'activité*](#)

Lire aussi : [Fragilité financière : une offre bancaire spécifique pour vous aider](#)

Augmentation du complément mode de garde

À compter du 1^{er} octobre 2018, le montant du complément mode de garde (CMG) est augmenté de **30%** pour les familles monoparentales. Pour rappel, cette aide a pour objectif d'aider les parents de condition modeste à financer leur garde d'enfant de moins de 6 ans (assistante maternelle ou nounou à domicile).

[*En savoir plus sur le complément mode de garde*](#)

Lire aussi : [Évaluez vos droits à des prestations sociales en quelques clics](#)

Augmentation des tarifs réglementés du gaz

Selon une [délibération de la Commission de régulation de l'énergie](#) (CRE), les tarifs réglementés du gaz augmentent chez Engie de 3,25 % en moyenne à compter du 1^{er} octobre.

Dans le détail cette hausse est de :

- 1 % pour les utilisateurs de gaz de cuisson
- 3,3 % pour ceux ayant recours au gaz pour se chauffer
- 2 % pour les utilisateurs ayant un double usage cuisson et chauffage.

Lire aussi : [10 questions-réponses pour comprendre votre abonnement de gaz et d'électricité](#)

Ce que dit la loi

- [Loi de Finances pour 2018](#)
- [Code de la sécurité sociale](#) : articles L841-1 à L847 -1 (prime d'activité) et articles R531-1 à R531-10 (complément mode de garde).

-
-
-
-

Ces articles peuvent aussi vous intéresser



-

05/10/2018

[Projet de loi de finances pour 2019 : les principales mesures pour les particuliers](#)

Le projet de loi de finances 2019 (PLF) prévoit plusieurs mesures pour les particuliers. Aménagements pour le prélèvement à la source, suppression de la deuxième tranche de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables, revalorisation de certaines prestations sociales, fiscalité écologique... Zoom sur les principales mesures du PFL 2019.



03/10/2018

[Taxe foncière sur le bâti : mode de calcul et réductions](#)

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers. Retour sur le mode calcul de l'impôt et les possibles exonérations ou dégrèvements.



13/09/2018

[Le prélèvement à la source en 9 questions](#)

Le prélèvement à la source entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Voici les réponses aux questions les plus fréquentes.



13/09/2018

[Adapter votre taux pour le prélèvement à la source](#)

Dans le cadre du prélèvement à la source, un taux de prélèvement sera appliqué sur vos revenus. Le taux personnalisé de votre foyer vous est appliqué par défaut mais il est possible d'opter pour un taux individualisé ou un taux non personnalisé. De quoi parle-t-on ? Comment cela fonctionne ?



11/09/2018

[Revenus tirés d'une location meublée : que devez-vous déclarer ?](#)

Vous louez une maison ou un appartement meublé, pour 3 jours ou pour un an ? Savez-vous ce que vous devez déclarer ? Cotisations sociales, déclaration de revenus, régime d'imposition... : voici ce que vous devez savoir pour être en règle avec les services fiscaux.



•

11/09/2018

[Covoiturage : serez-vous imposable sur les sommes perçues ?](#)

Certains des revenus issus du covoiturage doivent être déclarés à l'administration. Dans quel cas êtes-vous concernés ? Quelles sont vos obligations si le covoiturage est votre activité professionnelle ? Explications.

• <

>

Le ministère sur Twitter

[Le ministère sur Twitter](#)

Partagez cet article !

Rubriques

- [Accueil](#)
- [Particuliers](#)
- [Entreprises](#)
- [Les ministres](#)
- [Les ministères](#)
- [Presse](#)

Actualités

- [Vous êtes un particulier](#)
- [Vous êtes une entreprise](#)
- [L'actualité des ministres](#)
- [Communiqués de presse](#)
- [Événements](#)

Informations sur le portail

- [Contact](#)
- [Plan du portail](#)
- [Mentions légales](#)
- [Données personnelles](#)
- [Accessibilité](#)
- [Évaluez le portail](#)
- [Répertoire des informations publiques](#)

- [Recrutement](#)
- [Consultations publiques](#)
- [Marchés publics](#)
- [Documentation](#)

Nous suivre

[Blog des cafés économiques](#) [Lettres d'information](#)

- data.gouv.fr
- elysee.fr
- france.fr
- gouvernement.fr
- legifrance.gouv.fr
- service-public.fr